

Accusé de réception en préfecture 094-219400488-20200729-2704-2020-DE Date de télétransmission : 04/08/2020 Date de réception préfecture : 04/08/2020

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2704/2020

Objet: Désignation du Correspondant Défense.

Conseillers en exercice: 27

Présents: 19

Pouvoirs: 7

Absents: 1

Votants: 26

L'an deux mil vingt, le 29 juillet à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 juillet 2020, s'est réuni exceptionnellement à l'Espace des Buissons en séance publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

Présents : Alphonse BOYE, Maire.

Florence TORRECILLA, Alain BOUKRIS, Vanessa HANNI, Nicolas BRAGARD, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Pauline BOHNERT-BISQUERT, Arnaud DESSAINT, adjoints au Maire.

Roland TIBI, Jean-Pierre VANHAVERE, Céline MONASSA, Caroline DELISSE, Mehdi BELLOUTH, Noémie ARNOFFI, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Jean-Michel CARIGI, Nicole DELBOSC, conseillers municipaux

Absents représentés: Dominique HUMEZ représentée par Florence TORRECILLA, François ELIE représenté par Pauline BOHNERT-BISQUERT, Stéphanie GODEAU JAOUEN représentée par Noémie ARNOFFI, Samantha CRISIAS représentée par Anne FERREIRA, Grégory NGUYEN représenté par Nicolas BRAGARD, Martine HARBULOT représentée par Margot MAGIN, Danielle METRAL représentée par Jean-Michel CARIGI

Absents: Bernard KAMMERER

Madame Caroline DELISSE a été nommée secrétaire de séance.

Vu la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-21;

Vu les circulaires du 26 octobre 2001, 18 février 2002, 16 juillet 2003 et 27 janvier 2004 relatives aux Correspondants Défense au sein de chaque conseil municipal ;

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un Correspondant Défense pour la commune, Monsieur le Maire propose Nicolas BRAGARD, Adjoint au maire chargé de l'Ecologie et la Sécurité ;

Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne, en précisant que le conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense. Il sera destinataire d'une information et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, A l'unanimité

ARTICLE 1: **PROCEDE** à la désignation du Correspondant Défense, par vote à main levée par accord unanime du conseil.

ARTICLE 2 : DESIGNE Nicolas BRAGARD, Adjoint au maire chargé de l'Ecologie et la Sécurité en tant que Correspondant Défense de la commune.

CERTIFIE CONFORME MAROLLES-EN-BRIE, le 29 juillet 2020

Alphonse BOYE

Maire de Marolles-en-Brie

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr